



FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS
AVIS N° 23_0324

A Marseille, le 20 mars 2023

Direction Générale Adjointe Architecture et Valorisation des Equipements
Direction des Expertises Techniques

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

Objet : Maintenance des groupes électrogènes de la Ville de Marseille

RÉPONSE SUITE A DES DEMANDES D'INFORMATION

Question 1, posée le 15 mars 2023

Il me semble pas avoir vu la DPGF dans votre consultation. Pourriez-vous nous le donner ? Par ailleurs, le fichier CDPT_CO_CLAUSE REEXAMEN_23_0324 n'est pas « ouvrable ».

Réponse 1, transmise le 20 mars 2023

Le dossier de consultation comporte le document intitulé « CDPT_CO_CLAUSE REEXAMEN_23_0324.ods » :

* 1^{er} onglet - le Cadre de Décomposition du Prix Total (Poste 1) - cadre de réponse représente le poste 1 : forfait annuel d'entretien préventif concernant les groupes électrogènes dits fixes (à prix total de prix forfaitaires).

Le DCE ne comporte par de DPGF mais un cadre de décomposition du prix total (prix forfaitaires).

* 2ème onglet - le cadre d'offre - (Poste 1, postes 2 , poste 3 et clause de réexamen) - cadre de réponse

* 3ème onglet la clause de réexamen - cadre de réponse

Le document doit être ouvert, avec le logiciel « calc » (et non avec Excel de Microsoft) qui fait partie de la suite « LibreOffice » et qui est téléchargeable gratuitement à l'adresse suivante :

<https://fr.libreoffice.org/discover/calc/>.

Il est à noter que seules les cellules du fichier CDPT_CO_CLAUSE REEXAMEN_23_0324.ods qui doivent être renseignées dans le cadre de la réponse sont accessibles, les autres cellules sont verrouillées.